

Présents : MM. BARRIERE Philippe – BROUSTE Gérard – CHAMOULAUD Jean-Claude - CLAVIERE Henri – DEMONT Pierre - GAUDET Michel - HEYRAUT Patrice.

Présents en visio-conférence : MM. LEYNIAT Pierre - PERRIN Gérard - PETIT Jean-Jacques.

Excusés : MM. BREMONT Michel –LACOMBE Philippe - LEONARD Joël - TINGAUD Pascal.

Assistent : Mme LOISON Fanny – M. MONJALET Nicolas, Référénts administratifs.

Bilan saison 2018-2019 et perspectives 2019-2020

En ouverture de la réunion, un bilan de la répartition des subventions accordées lors de la saison 2018-2019 est proposé. Le tableau ci-dessous synthétise ces informations :

Porteur	CDG	Projet	Aide accordée	% Env Rég
BUSSAC FORET	17	Eclairage	3 900 €	
ST CHRISTOPHE	17	Vestiaires	20 000 €	
SAINT GENIS DE SAINTONGE	17	Eclairage	3 800 €	
TOTAL 17			27 700 €	3%
ALLASSAC	19	Abris de touche	1 200 €	
ALLASSAC	19	Main courante	5 000 €	
EGLETONS	19	Eclairage	3 300 €	
LE LONZAC	19	Club House	14 800 €	
STE FEREOLE	19	Eclairage	15 000 €	
TULLE	19	Bancs de touche	2 500 €	
TULLE	19	Main courante	500 €	
TULLE	19	Liaison aire de jeu vestiaires	1 800 €	
TULLE	19	Sécurisation - clôture clos à vue	500 €	
TOTAL19			44 600 €	6%
AHUN	23	Bancs de touche	900 €	
AUZANCES	23	Club House	22 000 €	
BORD ST GEORGES	23	Vestiaires	22 000 €	
GUERET	23	Eclairage	15 000 €	
TOTAL 23			59 900 €	7%
CHAMPAGNAC BEL AIR	24	Main courante	5 300 €	
MOULEYDIER	24	Clôture	5 000 €	
ST JULIEN DE LAMPON	24	Club House	4 900 €	
TOTAL 24			15 200 €	2%
CDC PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (CAMBLANES)	33	Vestiaires	20 000 €	
BEGLES	33	Vestiaires	20 000 €	
LATRESNE	33	Vestiaires	20 000 €	
LIBOURNE	33	Eclairage	9 300 €	

LIBOURNE	33	Renforcement	3 900 €	
ST LAURENT D'ARCE	33	Clôture	3 200 €	
TARGON	33	Terrain à 8 sye éclairé	25 000 €	
		TOTAL 33	101 400 €	13%
LABOUHEYRE	40	Terrain pelouse naturelle	22 000 €	
LABOUHEYRE	40	Eclairage	16 500 €	
LABOUHEYRE	40	Sécurisation (main courante)	5 500 €	
LABOUHEYRE	40	Sécurisation (bancs de touche)	2 700 €	
PEYREHORADE	40	Terrain pelouse naturelle	12 600 €	
PEYREHORADE	40	Eclairage	11 600 €	
PEYREHORADE	40	Sécurisation (bancs de touche)	2 400 €	
PEYREHORADE	40	Sécurisation (main courante)	5 500 €	
PEYREHORADE	40	Sécurisation (pare-ballons)	5 500 €	
PONTONX SUR ADOUR	40	Vestiaires	22 000 €	
ST VINCENT DE PAUL	40	Eclairage	15 000 €	
ST MARTIN DE SEIGNANX	40	changement de revêtement sye	20 000 €	
		TOTAL 40	141 300 €	18%
DAUSSE	47	Club House	4 700 €	
		TOTAL 47	4 700 €	1%
MAULEON	64	Clôture	5 300 €	
MAULEON	64	Abris de touche	2 500 €	
ST PIERRE D'IRUBE	64	Liaison aire de jeu vestiaires	5 000 €	
ST PIERRE D'IRUBE	64	Bancs de touche	5 000 €	
TARON SEVIGNACQ	64	Bancs de touche	1 900 €	
TARON SEVIGNACQ	64	Main courante	3 300 €	
TARON SEVIGNACQ	64	clôture Pare Ballons	2 100 €	
PAU	64	vestiaires	22 000 €	
		TOTAL 64	47 100 €	6%
ARGENTON LES VALLEES	79	Main courante	5 000 €	
ARGENTON LES VALLEES	79	Bancs de touche	2 000 €	
AUGE	79	Bancs de touche	1 200 €	
BRIOUX SUR BOUTONNE	79	Vestiaires	22 000 €	
COMMUNAUTÉ	79	Main courante	2 500 €	
D'AGGLOMERATION DE NIORT	79			
LA CRECHE	79	Eclairage	13 200 €	
LA FERRIERE EN PARTHENAY	79	Main courante	5 500 €	
LA FERRIERE EN PARTHENAY	79	Pare Ballons	4 600 €	
LA MOTHE ST HERAY	79	Pare Ballons	5 500 €	
NUEIL LES AUBIERS	79	Liaison aire de jeu vestiaires	5 500 €	
NUEIL LES AUBIERS	79	Bancs de touche	5 500 €	
NUEIL LES AUBIERS	79	Main courante	300 €	
NUEIL LES AUBIERS	79	Vestiaires	2 200 €	

NIORT ST FLORENT	79	Club House	8 900 €	
NIORT	79	Vestiaires	20 000 €	
ST MAURICE LA FOUGEREUSE	79	Club House	22 000 €	
ST MAURICE LA FOUGEREUSE	79	Vestiaires	15 800 €	
ST ROMANS LES MELLE	79	Vestiaires	13 200 €	
ST SYMPHORIEN	79	Bancs de touche	500 €	
ST VARENT	79	Vestiaires	100 €	
ST VARENT	79	Bancs de touche	100 €	
ST VARENT	79	Arrosage intégré	16 000 €	
TOTAL 79			171 600 €	21%
ASLONNES	86	Vestiaires	4 200 €	
JAUNAY MARIGNY	86	Clôture	5 000 €	
JAUNAY MARIGNY	86	Club House	15 000 €	
JAUNAY MARIGNY	86	Vestiaires Jaunay	20 000 €	
JAUNAY MARIGNY	86	Vestiaires Marigny	20 000 €	
LA ROCHE RIGALT	86	Club House	11 500 €	
LA ROCHE RIGALT	86	Vestiaires	22 000 €	
MOUTERRE SILLY	86	Club House	11 300 €	
NEUVILLE LE POITOU	86	Terrain sye éclairé	50 000 €	
NIEUIL L'ESPOIR	86	Eclairage	14 100 €	
ST CHRISTOPHE	86	Vestiaires	12 800 €	
ST LEGER DE MONTBRILLAIS	86	Arrosage	1 100 €	
USSON DU POITOU	86	Vestiaires	5 500 €	
VICQ SUR VARTEMPE	86	Clôture	1 300 €	
TOTAL 86			193 800 €	24%
NIEUL	87	Club House	20 000 €	
TOTAL 87			20 000 €	2%

Pour cette première réunion, la priorité est donnée à la reprise des dossiers déposés avant la dernière réunion de la CR FAFA de 2018-2019. Ces dossiers n'ont pu être financés, l'enveloppe régionale dédiée à notre Ligue ayant été intégralement consommée. Afin de ne pas léser les porteurs de projet, il est décidé de maintenir, pour ces demandes, l'aide maximale pouvant être attribuée à ce type de projet. Le montant cumulé de ces aides est de 234 800€.

Pour les dossiers déposés après la date limite, les contraintes liées au montant de l'enveloppe régionale dédiée aux Infrastructures va imposer de limiter le montant des subventions à 75% de la somme demandée, et ce dans le respect des plafonds maximums éligibles pour l'ensemble des projets, à l'exclusion des dossiers relatifs au chapitre Sécurisation et à la création d'un terrain synthétique éclairé.

De même, il est décidé de ne pas appliquer l'abondement de 10% pour les installations situées au ZRR. Le tableau ci-dessous synthétise le montant des aides pouvant ainsi être obtenues au titre de la saison 2019-2020 :

N°	Nature de projet	Montant maximal de l'aide
1	Club House	15 000 €
2	Création ou mise en conformité de vestiaires	15 000 €
3	Création ou mise en conformité d'un éclairage	11 200 €
4	Sécurisation	5 000 €
5	Création terrain de grands jeux en pelouse naturelle	15 000 €
6	Renforcement / Amélioration terrain en pelouse naturelle	15 000 €
7	Création terrain de grands jeux éclairés en pelouse synthétique	50 000 €
8	Changement de revêtement synthétique d'un terrain de grands jeux	15 000 €
9	Mise en conformité d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique	15 000 €
10	Création d'un terrain de foot à 8 éclairé en gazon synthétique	18 700 €

La Commission se fait le relais des nouvelles dispositions relatives à la création de terrains synthétiques éclairés, ajoutées au cahier des charges 2019-2020 pour ce type d'équipement. Il faudra désormais fournir les éléments complémentaires listés ci-dessous :

- Le PV de laboratoire démontrant que la teneur en HAP des produits de remplissage ne dépasse pas le seuil des 17mg / kg ;
- Le PV d'identification de conformité des composants du gazon synthétique ;
- Une photo de l'affichage des résultats des tests HAP à l'intérieur de l'enceinte sportive (le panneau devant être visible du public fréquentant l'enceinte) ;

Ces éléments n'étant à fournir qu'à l'issue du projet afin d'obtenir le paiement de la subvention accordée, la LFNA attire l'attention de tous les acteurs locaux sur le nécessaire accompagnement des porteurs de projet en amont du dépôt de la demande de subvention, afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Dans le prolongement de ces préconisations, la LFNA indique qu'elle n'accompagnera que les projets dont le remplissage sera d'origine naturelle.

Dossiers INFRASTRUCTURES 2018-2019 reportés sur la saison 2019-2020

District de Charente Maritime

CHANIER – Eclairage : Aide sollicitée 3 400 € : Aide accordée 3 400€.

District de la Creuse

GUERET – Eclairage – Aide sollicitée 15 000€ : Aide accordée 15 000€.

LUSSAT – Club House - Aide sollicitée : 18 451 € : Dossier reporté. Fiche projet et plan de financement à revoir.

District de Dordogne Périgord :

ST ASTIER – Vestiaires – Aide sollicitée 20 000€ : Aide votée 20 000€.

District de la Gironde :

LA BREDE – Renforcement de pelouse – Aide sollicitée 17 700€ : Aide accordée 17 700€.

LE HAILLAN – Club House – Aide sollicitée 20 000€ : Aide de principe accordée de 20 000€ assortie d'un abondement de 4 000€ accordée dans le cadre du Plan Animation et Héritage Coupe du Monde Féminine 2019 (montant non financé sur l'enveloppe régionale de la LFNA). La Commission souhaite néanmoins obtenir un complément d'information sur la poursuite du projet.

TOULENNE – Club House – Aide sollicitée 20 000€ : Aide accordée 20 000€.

VILLANDRAUT – Eclairage – Aide sollicitée 14 300€ : Une aide de 14 300€ est décidée en séance.

District des Landes :

BRETAGNE DE MARSAN – Vestiaires – Aide sollicitée 20 000€ : Aide votée pour un montant de 20 000€.

BRETAGNE DE MARSAN – Main courante – Aide sollicitée 5 000€ : Une aide de 5 000€ est votée.

BRETAGNE DE MARSAN – Pare-ballons – Aide sollicitée 5 000€ : Avis défavorable. Dossier à fusionner avec le dossier concernant la clôture de l'installation.

BRETAGNE DE MARSAN – Clôture – Aide sollicitée 5 000€ : la CR FAFA vote une aide de 5 000€.

District du Lot-et-Garonne :

CDC PAYS DE LAUZUN – Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée 50 000€ : compte-tenu de l'état d'avancement du projet, il paraît plus opportun de présenter le financement de ce projet au titre de la saison 2020-2021, et ce pour garantir le maintien de la subvention obtenue. De plus, le plan de financement figurant sur la fiche projet est à revoir de manière à respecter les plafonds de financement.

CDC PAYS DE LAUZUN – Renforcement pelouse – Aide sollicitée 8 141€ : Aide accordée 8 100€.

STE LIVRADE SUR LOT – Création d'un terrain en pelouse naturelle – Aide sollicitée 8 459€ : le montant de l'aide demandée ne respecte pas les limites de financement fixées par la LFA. En conséquence, la Commission émet un avis favorable pour une aide de 6 500€.

District des Deux Sèvres :

LA CRECHE – Eclairage – Aide sollicitée 13 600€ : Aide accordée 13 600€.

District de la Vienne :

ST SAUVEUR – Main courante – Aide sollicitée 5 000€ : Dossier reporté dans l'attente de la transmission des plans côtés de l'aire de jeu indiquant le positionnement de la main courante, et des devis correspondant aux travaux projetés.

ST JULIEN DE L'ARS – Vestiaires – Aide sollicitée 16 639€ : la CR FAFA vote une aide de 16 600€.

District de la Haute Vienne :

NIEUL – Main courante – Aide sollicitée 5 000€ : Avis favorable pour une subvention de 5 000€.

Dossiers INFRASTRUCTURES 2018-2019 saisis après la date limite

District de la Charente

BARBEZIEUX ST HILAIRE – Renforcement – Aide sollicitée 20 000 € : dossier reporté dans l'attente de la réception de l'avis préalable favorable de la CRTIS au projet présenté.

ROULLET ST ESTEPHE – Eclairage – Aide sollicitée 13 233 € : Une aide de 9 900€ est attribuée par la Commission.

SOYAUX – Vestiaires – Aide sollicitée 20 000 € : Aide accordée 15 000€.

SOYAUX – Clôture – Aide sollicitée 5 000 € : Dossier reporté dans l'attente de la transmission de plans indiquant le positionnement de la clôture sur l'installation.

SOYAUX – Parking – Aide sollicitée 5 000 € : Aide reportée. Les documents transmis ne permettent pas de justifier le montant des travaux indiqué dans la fiche projet. Il manque également le plan de situation de l'installation indiquant le positionnement du parking.

SOYAUX – Pare-ballons – Aide sollicitée 5 000 € : afin d'être mis en conformité avec les directives de la LFA, ce dossier doit être fusionné avec celui de la clôture de l'installation. L'aide demandée ne peut donc être accordée pour ce projet.

SOYAUX – Main courante – Aide sollicitée 5 000 € : Dossier reporté. Il manque le plan côté de l'installation indiquant le positionnement de la main courante par rapport à l'aire de jeux.

District de la Corrèze

NOAILLES – Renforcement – Aide sollicitée 1 840€ : la Commission émet un avis favorable pour l'octroi d'une aide de 1 300€.

STE FORTUNADE – Vestiaires – Aide sollicitée 20 000€ : Dossier reporté. La demande transmise ne comporte aucun plan permettant de vérifier la conformité du projet avec les Règlements relatifs aux installations sportives.

District de la Creuse

ST SEBASTIEN – Vestiaires – Aide sollicitée 5 421€ : Une subvention de 4 000€ est accordée pour ce projet.

District de la Gironde :

CREON – Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée 50 000€ : la CR FAFA vote une subvention de 50 000€.

District des Pyrénées Atlantiques :

GAN – Eclairage – Aide sollicitée 26 024 € : Le montant de l'aide demandée dépasse le montant de l'aide éligible. Cependant, le dossier reste éligible sur le fond. La CR FAFA accorde une aide de 11 200€.

Synthèse FAFA Infrastructures 2019-2020

Infrastructures					
Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide sollicitée	Aide votée
BARBEZIEUX SAINT HILAIRE	16	Renforcement pelouse naturelle	121 007 €	20 000 €	
ROULLET-SAINT-ESTEPHE	16	Eclairage	66 169 €	13 233 €	9 900 €
SOYAUX	16	Vestiaires	571 500 €	20 000 €	15 000 €
SOYAUX	16	Sécurisation (clôture)	52 295 €	5 000 €	0 €
SOYAUX	16	Sécurisation (parking)	134 250 €	5 000 €	0 €
SOYAUX	16	Sécurisation (pare ballons)	18 750 €	5 000 €	0 €
SOYAUX	16	Sécurisation (main courante)	13 580 €	5 000 €	0 €
SOYAUX	16	Renforcement pelouse naturelle	41 250 €	8 200 €	
CHANIER	17	Eclairage	34 185 €	3 400 €	3 400 €
STE FORTUNADE	19	Vestiaires	155 000 €	20 000 €	
NOAILLES	19	Renforcement pelouse naturelle	9 212 €	1 840 €	1 300 €
GUERET	23	Eclairage	166 667 €	15 000 €	15 000 €
LUSSAT	23	Club House	61 504 €	18 451 €	
ST SEBASTIEN	23	Vestiaires	27 105 €	5 421 €	4 000 €
ST ASTIER	24	Vestiaires	297 697 €	20 000 €	20 000 €
CREON	33	Terrain sye éclairé	583 350 €	50 000 €	50 000 €
LA BREDE	33	Renforcement	88 549 €	17 710 €	17 700 €
LE HAILLAN	33	Club House	291 007 €	20 000 €	
TOULENNE	33	Club House	113 660 €	20 000 €	20 000 €
VILLANDRAUT	33	Eclairage	71 569 €	14 682 €	14 300 €
BRETAGNE DE MARSAN	40	Vestiaires	191 100 €	20 000 €	20 000 €
BRETAGNE DE MARSAN	40	Clôture	12 600 €	5 000 €	5 000 €
BRETAGNE DE MARSAN	40	Main courante	12 000 €	5 000 €	5 000 €
BRETAGNE DE MARSAN	40	Pare Ballons	6 000 €	3 000 €	
CDC PAYS DE LAUZUN	47	Terrain sye éclairé	700 000 €	165 000 €	

CDC PAYS DE LAUZUN	47	Renforcement pelouse naturelle	40 703 €	8 141 €	8 100 €
STE LIVRADE SUR LOT	47	Terrain pelouse naturelle	32 535 €	8 459 €	6 500 €
GAN	64	Eclairage	130 120 €	31 229 €	11 200 €
LA CRECHE	79	Eclairage	66 162 €	13 232 €	13 600 €
ST JULIEN DE L'ARS	86	Vestiaires	83 195 €	16 639 €	16 600 €
ST SAUVEUR	86	Sécurisation - clôture	6 609 €	3 304 €	
NIEUL	87	Sécurisation	18 558 €	5 000 €	5 000 €
TOTAL			8 732 034 €	955 329 €	236 700 €

Dossiers TRANSPORT

District de Charente Maritime

LA ROCHELLE VILLENEUVE FC – Aide sollicitée 18 550 € :

District de Dordogne Périgord

TRELISSAC FC – Aide sollicitée 20 000 € :

District de la Gironde

LA BREDE FC – Aide sollicitée 16 612 € :

District des Pyrénées Atlantiques

CROISES DE BAYONNE FC – Aide sollicitée 19 367 € : Aide votée 19 300€.

MAZERES UZOS RONTIGNON AS – Aide sollicitée 21 112 € : le montant de la subvention demandée dépassant le plafond fixé par le cahier des charges du FAFA Transport, l'aide accordée est minorée à 20 000€.

Synthèse FAFA Transport 2019-2020

Porteur	CDG	Coût projet TTC	Aide sollicitée	Aide votée	Aide LFNA	Coût pour le club
LA ROCHELLE VILLENEUVE	17	37 100 €	18 550 €	18 500 €	3 600 €	15 000 €
TRELISSAC	24	87 264 €	20 000 €	20 000 €	3 600 €	63 664 €
LA BREDE FC	33	37 224 €	18 612 €	18 600 €	3 600 €	15 024 €
CROISES BAYONNE	64	38 734 €	19 367 €	19 300 €	3 600 €	15 834 €
ASMUR	64	42 900 €	21 112 €	20 000 €	3 600 €	19 300 €
		200 322 €	76 529 €	76 400 €	14 400 €	

Dossiers EMPLOI

Liste des dossiers en cours d'instruction :

Porteur	CDG	Projet
FC TRELISSAC	24	Emploi - Responsable Sportif
FC MARTIGNAS ILLAC	33	Emploi - RTJ
JA BIARRITZ	64	Emploi - RTJ
FC CHAURAY	79	Emploi - RTJ et Administratif
FC BRESSUIRE	79	Emploi - RTJ
FC THOUARS	79	Emploi - RTJ

Gérard BROUSTE,
Président de la CR FAFA

PV validé par M. Luc RABAT, Secrétaire Général
Le 16 octobre 2019